

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2015**

---

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 19 janvier 2015 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Solange Lapointe, conseillère*  
*M. Bernard Harvey, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO. 10469-01-15**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2014 et de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2014.**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Octroi d'aides financières
  - 5.2 Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec – Juin 2015
  - 5.3 Aide financière via le pacte rural – Club de curling Nairn
  - 5.4 Autorisation de vente de terrain – Michaël Martel
  - 5.5 Engagement d'Élise Tremblay – commis de bureau accueil
  - 5.6 Randonnée Jimmy Pelletier
  - 5.7 Signature d'une lettre d'entente – convention collective
  - 5.8 Renouveau de l'entente Services aux Sinistrés – Croix-Rouge canadienne
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
  - 10.1 Adoption du premier projet de règlement VC-434-15-3 modifiant le règlement de zonage no. VC-434-13
  - 10.2 Adoption du projet de règlement VC-437-15-1 modifiant certaines dispositions du règlement sur les dérogations mineures VC-437-13
  - 10.3 Adoption du projet de règlement VC-438-15-1 modifiant certaines dispositions du règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale VC-438-13
- 11. Comptes**
  - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de décembre 2014
  - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 décembre 2014

**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX**

**RÉSOLUTION NO. 10470-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 8 décembre 2014 et de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre 2014 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

**4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

**5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES**

**RÉSOLUTION NO. 10471-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Hockey-Jeunesse 350 \$  
*Tournoi Bantam, Midget, Junior*
- Hockey-Jeunesse 250 \$  
*Tournoi Novice, Atome, Pee-wee*

**5.2 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

**RÉSOLUTION NO. 10472-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 17, 18 et 19 juin 2015.

**5.3 AIDE FINANCIÈRE VIA LE PACTE RURAL – CLUB DE CURLING NAIRN**

**RÉSOLUTION NO. 10473-01-15**

---

**ATTENDU QUE** le Club de Curling Nairn est un organisme à but non lucratif, ayant pour mission d'offrir une activité de curling à la population charlevoisienne et ce depuis plus de 50 ans;

**ATTENDU QUE** la toiture du bâtiment abritant les infrastructures de curling nécessite un remplacement complet, dont les coûts sont évalués à plus de 35 000 \$;

**ATTENDU QUE** le Club de Curling Nairn a présenté une demande d'aide financière au CLD de la MRC de Charlevoix afin d'obtenir une contribution de 10 000 \$ dans le cadre du Pacte Rural;

**ATTENDU QUE** chaque municipalité a dorénavant des sommes réservées dans le cadre du Pacte rural et qu'elle doit accepter le versement des aides financières demandées, dont le financement sera puisé à même cette réserve;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2015**

---

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont confirme au CLD de la MRC de Charlevoix-est qu'elle accepte le versement de 10 000 \$ du fonds réservé à la Ville de Clermont, dans le Pacte rural.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Thomas Le Page-Gouin, agent de développement rural, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 6 rue Desbiens, bureau 100, Clermont, Québec G4A 1B9

### **5.4 AUTORISATION DE VENTE DE TERRAIN – MICHAËL MARTEL RÉSOLUTION NO. 10474-01-15**

---

**ATTENDU QUE** monsieur Michaël Martel, demeurant au 2978 route du Fleuve, Les Éboulements, s'est porté acquéreur d'un terrain de la Ville de Clermont, sur le lot 5 172 705 au cadastre du Québec, en date du 10 mars 2014;

**ATTENDU QUE** l'article 12 des conditions spéciales incluses au contrat de vente réserve à la Ville un droit de rachat du terrain, dans l'éventualité où l'acquéreur désire s'en départir dans un délai de 2 ans;

**ATTENDU QUE** monsieur Michaël Martel a fait connaître son désir de procéder à la vente de son terrain;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont autorise monsieur Michaël Martel à vendre son terrain à une tierce partie, renonçant ainsi à sa priorité de rachat.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Michaël Martel, 2978 route du Fleuve, Les Éboulements (Québec) G0A 2M0.

### **5.5 ENGAGEMENT DE MME ÉLISE TREMBLAY – COMMIS DE BUREAU - ACCUEIL RÉSOLUTION NO. 10475-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE** madame Élise Tremblay, demeurant au 16 rue du Plateau à Clermont soit engagée à titre de commis de bureau accueil et ce à compter du 16 février 2015.

Les conditions d'emploi seront conformes à la convention collective en vigueur. Une fois la période de probation terminée, cette employée occupera un poste permanent.

**QUE** la présente résolution soit adressée à madame Élise Tremblay, 16 rue du Plateau, Clermont, Québec G4A 1G9 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

### **5.6 RANDONNÉE JIMMY PELLETIER RÉSOLUTION NO. 10476-01-15**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Randonnée Jimmy Pelletier se tiendra du 23 au 27 juin 2015 et qu'un groupe de cyclistes partira de Beauport pour se rendre à Sept-Îles ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces cyclistes emprunteront la route 138, sur le territoire de la Ville de Clermont, dans la journée du 24 juin 2015;

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2015**

---

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont autorise la Randonnée Jimmy Pelletier à circuler sur le boulevard Notre-Dame, le 24 juin 2015, dans le cadre de l'événement visant le parcours de 650 kilomètres en 5 jours.

**QUE** la présente résolution soit adressée à La Randonnée Jimmy Pelletier, 1521 Allegro, Val Bélair, Québec G3K 2P6 ainsi qu'à la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, 168 Boul. Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G1.

### **5.7 SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE – CONVENTION COLLECTIVE RÉSOLUTION NO. 10477-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE** Monsieur le Maire Jean-Pierre-Gagnon ou le maire-suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey directrice générale ou le directeur général adjoint, soient autorisés à signer une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux de Clermont et Saint-Aimé-des-Lacs Inc. concernant le poste de M. Denys Desbiens.

**QUE** la présente résolution soit adressée au Syndicat des employés municipaux de Clermont et Saint-Aimé-des-Lacs Inc.

### **5.8 ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS – CROIX ROUGE CANADIENNE RÉSOLUTION NO. 10478-01-15**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer une entente de services aux sinistrés avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge et portant le numéro de pièce P1-2015-01-19

**QUE** la présente résolution soit adressée à madame Claudie Laberge, directrice service d'intervention, Croix-Rouge Canadienne, Division du Québec, 325 rue de la Croix-Rouge, Québec, G1K 2L4.

## **6. TRAVAUX PUBLICS**

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

## **8. SÉCURITÉ INCENDIE**

## **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

## **10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

### **10.1 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. VC-434-15-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. VC-434-13 RÉSOLUTION NO. 10479-01-15**

---

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le premier projet de règlement numéro VC-434-15-3 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du premier projet règlement no. VC-434-15-3 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

## ***ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2015***

---

**ATTENDU QU'**avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance antérieure de ce conseil, tenue le vingt-quatrième jour du mois de novembre 2014;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le premier projet de règlement no. VC-434-15-3 « Modifiant le règlement de zonage numéro VC-434-13.

### ***10.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. VC-437-15-1 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES NO. VC-437-13*** **RÉSOLUTION NO. 10480-01-15**

---

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le projet de règlement numéro VC-437-15-1 modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro VC-437-13;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet règlement no. VC-437-15-1 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le projet de règlement no. VC-437-15-1 « Modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro VC-437-13.

### ***10.3 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. VC-438-15-1 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NO. VC-438-13*** **RÉSOLUTION NO. 10481-01-15**

---

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le projet de règlement numéro VC-438-15-1 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no. VC-438-13;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet règlement no. VC-438-15-1 deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont adopte le projet de règlement no. VC-438-15-1 « Modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro VC-438-13 ».

## **11. COMPTES**

### ***11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE DÉCEMBRE 2014*** **RÉSOLUTION NO. 10482-01-15**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de décembre 2014;

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2015**

---

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés de décembre 2014 au montant de 161 061,97 \$ ainsi que le versement des salaires de décembre 2014 au montant de 62 872,94 \$ et portant le numéro de pièce P2-2015-01-19.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-12-2014  
RÉSOLUTION NO. 10483-01-15**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de décembre 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2014 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 75 739,07 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2015-01-1791 et portant le numéro de pièce P2-2015-01-19.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2015-01-1791

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTION NO. 10484-01-15**

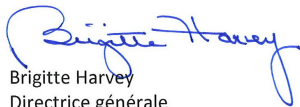
---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 30.

\_\_\_\_\_  
**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Brigitte Harvey**  
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

  
Brigitte Harvey  
Directrice générale